

Compte-rendu de réunions virtuelles du Comité janvier-février

Le comité ne peut se réunir pour raisons sanitaires mais travaille et communique grâce à Whatsapp et par mail pour prendre les décisions concernant la marche du Club. Pour les décisions qui ne présentent pas de caractère d'urgence et demandent des discussions plus approfondies, elles seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion de comité en présence. Cette réunion se tiendra dès que la situation sanitaire le permettra.

Commission SOS

Sylvie Deroubaix informe qu'à l'heure actuelle il n'y a pas de chien à l'adoption par SOS mais des adhérents potentiels se sont fait connaître.

Commission Elevage

Cotations

Propositions : attribuer un nom pour les différentes cotations comme cela se faisait auparavant. Cotation 2 premier choix, Cotation 3 Excellent, cotation 4 sélectionné, cotation 5 Elite B, cotation 6 Elite.

Pour la cotation 5, demander les mêmes tests santé, caractère que pour la cotation 3.

Introduction des radios de coudes dans la grille de cotation. On constate en effet que de nombreux propriétaires font réaliser les radios des coudes en même temps que les radios de hanches. Pour les cotations 3 et 4, il sera accepté les stades 0, SL, 1.

Pour la cotation 2 : lecture de hanches A, B ou C.

Le Comité valide ces propositions qui seront soumises à la commission d'élevage de la SCC et applicables si accord de leur part, dès cette approbation.

Charte d'Elevage

Proposition de la commission : Pour les cotations 4 et 6, suppression de la limitation de saillies par an, néanmoins, l'éleveur signataire s'engage à ne pas créer un "goulot d'étranglement" en termes de diversité génétique, en utilisant abusivement cet étalon. Ce chiffre reste identique et limité à 4 par an et en France.

Modification acceptée par le comité, ce point de la Charte devient donc effectif.

Une dérogation sera accordée aux éleveurs qui ne pourraient pas faire accéder leurs géniteurs à une cotation ou à un TAN pendant toute la période d'urgence sanitaire.

Une mention sera faite dans le bulletin pour rappeler que la charte d'Elevage est à signer chaque année.

Délégations - spéciales

La candidature de Stéphane Vieillard est proposée pour la région Sud-Ouest.

Décision : le comité accepte cette nomination.

Proposition pour les spéciales : devant les annulations successives d'expositions spéciales de race, augmentation du nombre de spéciales dès que cela sera possible pour compenser sur proposition des responsables de cette commission.

Trésorerie- cotisations et adhésions

La trésorière-adjointe donne systématiquement et régulièrement le point sur les adhésions en fin de chaque mois.

La présidente remercie la Trésorière de fournir le bilan au comité ; Par ailleurs, la présidente demande à la trésorière de lui envoyer la copie de toutes les pièces comptables 2020 de façon à ce que les adhérents puissent avoir accès à ces pièces pour l'Assemblée Générale.

Les adhésions portées doivent concerner l'ensemble de la portée, elles ne sont valables que pour la portée et pour la durée de 1 an. Après discussion, elles sont maintenues à 25 euros.

Chaque adhésion vaut pour les éleveurs 1 point. Ces points donneront droit à des publicités dans le bulletin, sous la forme d'un ¼ de page pour 8 points, ½ page pour 15 points, pleine page pour 20 points. En début d'année et une fois par an, 4 points seront offerts aux éleveurs signataires.

Commission des juges

Le Comité a donné un avis favorable à deux demandes d'extension pour Madame Céline Laurent et Monsieur Thierry Zalc qui ont assisté à une nationale, sous réserve d'avoir au préalable satisfait à l'examen du club.

Assemblée Générale 2021

Elle avait été prévue vers le mois d'avril lors de la réunion de comité de juillet de façon à alléger la Nationale d'Elevage. Les conditions sanitaires ne le permettant pas, elle aura lieu comme traditionnellement à la Nationale.

Prix d'engagement de la Nationale

Décision : ils seront inchangés.